



***Pour une politique  
de foresterie urbaine  
et agro-forestière  
à Ville de Saguenay***

***Éléments de prospective pour 2025***

**A** LES TENDANCES LOURDES  
POUVANT AFFECTER LA  
TRAJECTOIRE DE  
DÉVELOPPEMENT  
DE SAGUENAY À  
L'HORIZON 2025



# A #1

- *Les changements climatiques prévisibles au Québec devraient favoriser à moyen et à long terme la région du Saguenay - Lac -Saint-Jean.*



**Changements climatiques**

# A #2

**L'investissement public actuel dans les infrastructures de transport =**

**Augmentation :**

- **De l'achalandage touristique régional ,**
- **Des échanges économiques entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et ses régions limitrophes.**



# A #3



- *Le redéploiement de la structure économique, amorcé depuis le début des années 80 dans les nouveaux créneaux de développement contribue à freiner l'exode régional.*



**Grands  
Spectacles**



# A #4

- ***L'amélioration du cadre et de la qualité de vie est une valeur déterminante dans le choix de localisation des populations et des entreprises.***

***Capitaliser sur l'amélioration du cadre et de la qualité de vie au cours des prochaines décennies.  
Une nécessité ! ...***



# A #5

**Une gestion-résolution  
toujours aussi difficile  
des conflits  
environnementaux reste  
inévitabile entre :**

- le politique
- l'économique
- le social



UN PROJET POUR  
UNE MEILLEURE  
QUALITÉ DE VIE

Un partenariat  
à bâtir

Une mise en commun  
des ressources

UN PROJET POUR  
UN CADRE DE VIE  
INTÉRESSANT

Des questionnements

Des intérêts communs

CONSERVATION & MISE EN VALEUR

Recherché:  
**INTERPRETE** pour  
dialogue de sourds

ORIENTATIONS VS FINANCEMENT

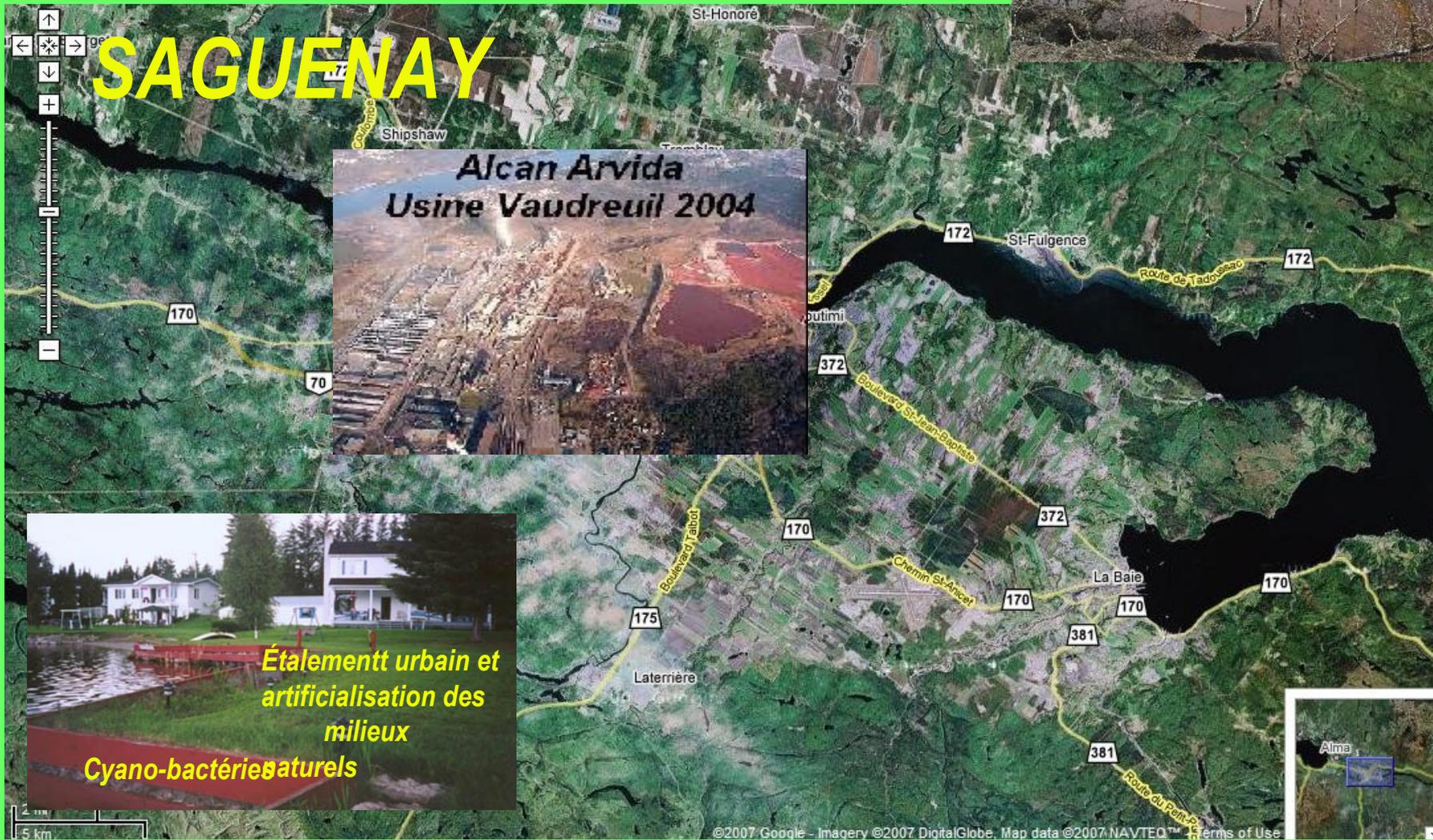


# A #6

*Les décennies d'anarchie antérieures à la fusion des municipalités au Saguenay , ont laissé en héritage aux générations futures:*

-  *un lourd passif environnemental à restaurer ,*
-  *un modèle de développement urbain à repenser.*

# A #6 À titre d'exemples:



**B**

***DES RÉPONSES POSSIBLES:  
CERTAINEMENT ...***



# B #1

*La restructuration de l'aménagement du territoire et du développement urbain autour des principes du développement durable et de Kyoto, va permettre de recadrer :*

- ↖ *Les outils de gestion du développement et de l'urbanisation pouvant faciliter l'arrimage nécessaire entre la classe politique, les administrateurs locaux et le milieu ;*
- ↖ *Les instruments pouvant servir à repositionner à long terme notre développement local, dans le contexte de changements climatiques et de vieillissement de notre population.*

*.Bref, une vision stratégique servant à mieux identifier et encadrer les processus de décisions sur notre futur.*

# B #1

( Suite )

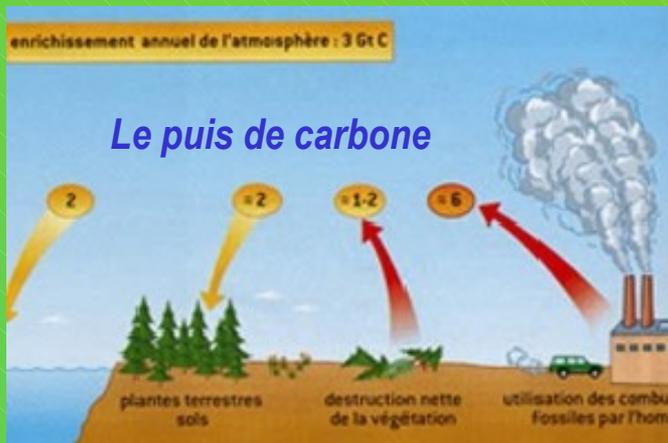
## Une politique d'agroforesterie urbaine devrait faire partie de ce nouveau schéma d'aménagement

- Politique articulée sur l'amélioration du cadre de vie citoyenne;
- Les préoccupations de développement durable;
- La lutte aux gaz à effets de serre ( G.E.S. )



enrichissement annuel de l'atmosphère : 3 Gt C

### Le puits de carbone



### Comment faire du développement durable !

Voici sept domaines dans lesquels vous pouvez agir dès maintenant.

- 1 Agir quand vous êtes à la maison**
  - Faire attention à son consommation d'énergie dans le plus grand respect.
  - Faire attention à son consommation d'eau.
  - Acheter des produits éco-citoyens.
  - Recycler.
  - Éviter le chauffage à 19°C en hiver et à 26°C en été.
  - Éviter les produits chimiques.
  - Éviter les produits à long terme (plastique, produits à base de pétrole).
  - Éviter les produits à base de pétrole.
- 2 Agir quand vous êtes une entreprise**
  - Faire attention à son consommation d'énergie.
  - Faire attention à son consommation d'eau.
  - Acheter des produits éco-citoyens.
  - Recycler.
  - Éviter le chauffage à 19°C en hiver et à 26°C en été.
  - Éviter les produits chimiques.
  - Éviter les produits à long terme (plastique, produits à base de pétrole).
  - Éviter les produits à base de pétrole.
- 3 Agir quand vous êtes au travail**
  - Faire attention à son consommation d'énergie.
  - Faire attention à son consommation d'eau.
  - Acheter des produits éco-citoyens.
  - Recycler.
  - Éviter le chauffage à 19°C en hiver et à 26°C en été.
  - Éviter les produits chimiques.
  - Éviter les produits à long terme (plastique, produits à base de pétrole).
  - Éviter les produits à base de pétrole.
- 4 Agir en tant que citoyen**
  - Faire attention à son consommation d'énergie.
  - Faire attention à son consommation d'eau.
  - Acheter des produits éco-citoyens.
  - Recycler.
  - Éviter le chauffage à 19°C en hiver et à 26°C en été.
  - Éviter les produits chimiques.
  - Éviter les produits à long terme (plastique, produits à base de pétrole).
  - Éviter les produits à base de pétrole.
- 5 Agir en faveur d'une collectivité locale**
  - Faire attention à son consommation d'énergie.
  - Faire attention à son consommation d'eau.
  - Acheter des produits éco-citoyens.
  - Recycler.
  - Éviter le chauffage à 19°C en hiver et à 26°C en été.
  - Éviter les produits chimiques.
  - Éviter les produits à long terme (plastique, produits à base de pétrole).
  - Éviter les produits à base de pétrole.
- 6 Agir quand vous êtes un élu**
  - Faire attention à son consommation d'énergie.
  - Faire attention à son consommation d'eau.
  - Acheter des produits éco-citoyens.
  - Recycler.
  - Éviter le chauffage à 19°C en hiver et à 26°C en été.
  - Éviter les produits chimiques.
  - Éviter les produits à long terme (plastique, produits à base de pétrole).
  - Éviter les produits à base de pétrole.
- 7 Agir quand vous êtes un élu**
  - Faire attention à son consommation d'énergie.
  - Faire attention à son consommation d'eau.
  - Acheter des produits éco-citoyens.
  - Recycler.
  - Éviter le chauffage à 19°C en hiver et à 26°C en été.
  - Éviter les produits chimiques.
  - Éviter les produits à long terme (plastique, produits à base de pétrole).
  - Éviter les produits à base de pétrole.

**C'est quoi... l'effet de serre?**

**...la couche d'ozone?**



# B #2

## Principes directeurs

- 1 - Instauration d'un mécanisme de **redevances** sur les **coupes d'arbres** en territoire municipal ;
- 2 - Aménagement de **puits de carbone** **temporaires** et **permanents** ;
- 3 - Mise en œuvre de **programmes de plantation** de types écologique ou ornemental ;
- 4 - Identification et classification des **paysages urbains et naturels** ;



**Paysages d'intérêt**



# B #2

## Principes directeurs

5 - **Restauration** des zones urbaines dégradées;

6 - **Valorisation** des résidus de coupe de bois sur l'ensemble du territoire ;

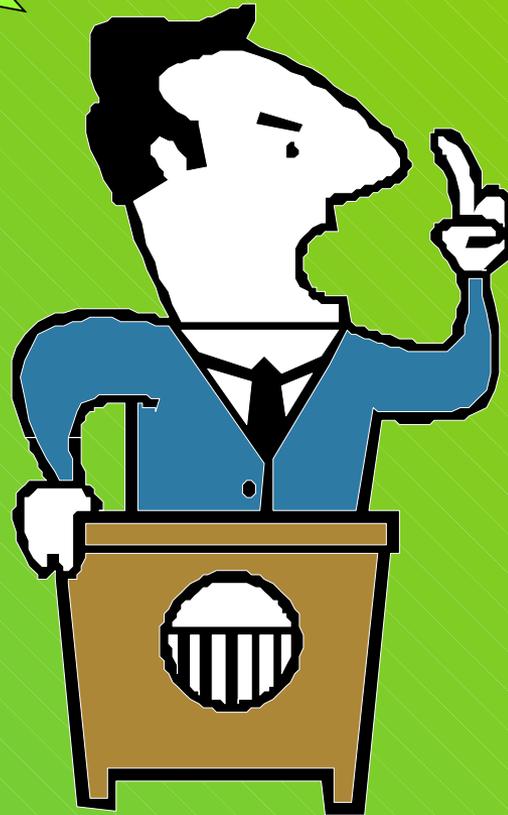
7 - **Gestion** technico-économique optimale de la **matière ligneuse** dans les « T.P.I. »;

8 - **Adoption**, d'une **fiscalité foncière favorable** à la **conservation** des puits de carbone .



C

**CONSÉQUENCES ET  
RÉSULTATS PRÉVISIBLES**



# C #1

## Sur la planification, le développement urbain et spatial

- **Meilleure planification et préparation des projets de développement urbain par les promoteurs et les professionnels ;**
- **Meilleur confort et convivialité de l'espace ;**
- **Frein à l'étalement urbain (Densification)**



# C #2

## Sur l'activité économique locale

- ↳ *Réduction des déchets par la récupération et la valorisation des résidus de coupe issus de la biomasse forestière des TPI;*
- ↳ *Création de Petites et Moyennes Entreprises dans les domaines de la conception d'aménagement paysager, de la plantation, de la production de plants, de la récupération et de la valorisation des résidus, de la mise en valeur du paysage, du récréo-tourisme, de l'enseignement et de la culture.*



# C #3

## *Sur le développement humain*

1. *Amélioration de la qualité de l'air ambiant;*
2. *Amélioration du système immunitaire des citoyens;*
3. *Diminution du stress relié à la vie urbaine;*
4. *Favorise une meilleure hygiène de vie individuelle et collective;*
5. *Augmentation de la fierté d'être saguenéen;*
6. *Amélioration du cadre et de la qualité de vie.*

